



QVCT – Avril 2022

www.asisa.fr

ASISASyndicat

contact@asisa.fr

@ASISA_syndicat

Intéressement / Participation

Vous avez reçu votre courrier d'I/P le 22 mars.

Certes, les montants restent historiques. Mais les résultats exceptionnels d'Arkéa auraient permis d'avoir des augmentations générales, à minima, à hauteur de l'inflation POUR TOUS !

Et pour rappel, ne vous attendez pas à un complément de rémunération en juin. La bonification Groupe n'existe plus, par un choix unilatéral de la Direction.

N'oubliez pas de faire votre choix d'investissement ou de virement d'ici le 8 avril.

Pensez bien à mettre au moins 100 euros sur votre PEE pour toucher l'abondement de 300 euros.

Pour adhérer

Compléter le formulaire ci-dessous et le retourner scanné à contact@asisa.fr:

Nom:.....

Prénom:.....

Société:.....

Courriel:
.....

Cotisation annuelle :€

(La cotisation annuelle correspond à 0,20% de ton salaire annuel net et est entièrement et exclusivement destinée au fonctionnement (frais d'achats divers, d'édition de tracts, d'informatique, ...)

Accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail

La QCVT c'est quoi ?

La QCVT c'est notre quotidien dans notre activité professionnelle. Plus que les différentes tâches et objectifs que nous avons à réaliser, c'est de le faire dans les meilleures conditions, en adéquation avec notre vie personnelle.

Avec la diversité des organisations de nos CCM et services, la QCVT est un vaste sujet : de notre position « ergonomique » à notre poste de travail, à la gestion de la surcharge de travail (qu'elle soit récurrente ou ponctuelle), en passant par les risques routiers (fatigue, accidents...) !!!

Difficile de trouver une solution miracle à tous ces sujets dans un seul accord !

Malgré tout, de bonnes avancées ont été faites lors de différentes réunions de commissions.

En complément des recrutements en cours pour renforcer certaines équipes, de nouveaux engagements ont également été formalisés dans l'accord : augmentation des effectifs de volants/itinérants pour les CCM, étude de la mise en place de ce même système pour certains métiers des Services Centraux.

Pourquoi signer cet accord ?

Nous avons fait le choix de signer cet accord car nous considérons qu'il ouvre la porte à un « fonctionnement en fil rouge ». La Direction s'est engagée à lancer des études sur différents sujets, qui pourront ensuite abonder de nouveaux accords (droit à la déconnexion, mobilité, ...).

La QCVT doit faire partie de notre quotidien :

- Les salariés doivent pouvoir exprimer sereinement leurs besoins et difficultés
- les managers doivent avoir des outils (formations, assistances RH, temps et objectifs)
- Les équipes RH doivent avoir suffisamment de moyens humains et logistiques
- La Direction Générale doit jouer son rôle de chef d'orchestre dans l'animation de cet accord pour qu'il aboutisse à de nombreuses actions pour améliorer notre quotidien

La charge de travail

C'est pour nous l'élément clé de la QCVT !

La réalisation des objectifs et de nos missions doit s'accompagner de moyens suffisants. L'ensemble de nos managers doivent avoir les outils et être suffisamment formés pour organiser les équipes, pour pouvoir gérer les absences et les surcroûts d'activités ponctuels ou récurrents. Il faut que les équipes soient suffisamment proportionnées et que les équipes de volants soient renforcées.

Les outils informatiques doivent être des facilitateurs de l'activité. La signature électronique est un exemple d'outil qui sécurise l'activité en limitant les tâches administratives de contrôle et d'archivage.

Les évolutions technologiques et d'organisation doivent être suffisamment accompagnées.